Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212203418-20260213-DELIBERATION_3-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TRAMAIN

Séance du 13 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le treize février, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Benoit DESPRES, Maire.

Présents : DESPRES Benoit, Maire, Sylvain BARON, Patrick ESNAULT, Gaëtan GUINARD, adjoints, Gilles BRIENS, Céline RABARDEL, Éric REBOURS, Roland JEHAN, Mickaël MAHE, Cédric LEFEUVRE, Catherine HESRY, David CLEMENT

Procurations : Tiphaine LESCAN à Catherine HESRY et Jean-Michel PRAT à Eric REBOURS

Secrétaire de séance : Sylvain BARON

Nombre de conseillers en exercice : 14 présents : 12 votants : 14

Date de la convocation : 05/02/2026

2026-03 : Convention EFG 2026

Depuis plusieurs années, la Commune de Tramain fait appel à la société Economie Finances Gestion Conseil pour des travaux d'analyses de données financières et budgétaires. A ce titre, Monsieur Le Maire propose de reconduire la convention avec ce cabinet pour la période du 01/04/2026 au 31/03/2027.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil Municipal :

- DECIDE de renouveler la convention pour la prospective financière et gestion active de la dette avec flux nouveaux pour la période du 01/04/2026 au 31/03/2027 pour un montant de 2 741.76€ TTC auprès de EFG Conseil de Quintin.

Pour : 14 Contre : / Abstention : /

Le secrétaire
Sylvain BARON

PO
Le Maire
Benoit DESPRES

Mairie de Tramain
Côtes d'Armor